

SANTÉ

L'Institut neurologique est devenu la Mecque de la neuroscience

Page B 6



IDÉES

Le procès des Hells Angels: le deal

Page B 5

C A H I E R
BLE DEVOIR
PERSPECTIVES

Wesley Clark

L'homme qui venait de nulle part

JOYCE NAPIER

Washington — Il y a quelques semaines à peine, on ne savait même pas s'il était démocrate, républicain ou rien du tout. Cet homme qui a mené tant de campagnes militaires n'a jamais fait campagne en politique. Jamais élu, électeur occasionnel, aujourd'hui, il fait parler les États-Unis tout entiers.

Cette semaine, un électeur interrogé s'est même demandé: «C'est qui, ce type, Wesley Clark? Il sort de nulle part, et maintenant, on dit qu'il peut battre George Bush. Il n'y a qu'aux États-Unis qu'on voit des choses pareilles.»

Invraisemblable, cette candidature? Peut-être bien. Wesley Clark lui-même l'a dit lorsqu'il a annoncé qu'il se lançait dans la course à la Maison-Blanche, le 17 septembre dernier, la veille de l'arrivée de l'ouragan Isabel.

«Vous avez rendu l'invraisemblable vraisemblable», a-t-il lancé à ses supporters, qui ont mis en bran-

le le mouvement Draft Clark (Recrutez Clark). Il est ainsi devenu le dixième candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre 2004.

Du jour au lendemain, la course démocrate, jusque-là un peu fade, peu suivie des Américains en général et des démocrates en particulier, est devenue piquante, voire sexy.

«Pour la première fois depuis la guerre froide, les Américains ne se sentent pas en sécurité chez eux, a dit Wesley Clark, ajoutant qu'il se lançait dans la course pour «poser des questions».

Pourquoi près de trois millions d'emplois ont-ils disparu depuis l'élection de George Bush? Pourquoi les Américains ont-ils perdu ce sentiment de sécurité sur leur territoire? Et pourquoi les États-Unis ont-ils perdu «le respect de tant de gens dans le monde?», demandait-il de Little Rock, sa ville, aussi celle de l'ex-président Bill Clinton.

Et voilà: en un discours, Wesley Clark, le novice, a mis le doigt sur les bobos des États-Unis. Depuis, les adjectifs pour le décrire se multiplient: arrogant, obsessionnel, brillant, manipulateur.

Selon une enquête publiée dans Newsweek le 22 septembre, aucun des candidats démocrates ne battrait le président Bush, mais Clark serait celui qui serait le plus près, récoltant 43 % des intentions de vote, contre 47 % pour Bush. L'administration Bush se sait vulnérable. Aujourd'hui, moins de la moitié des Américains se déclarent satisfaits de la gestion de l'après-guerre en Irak. La cote de popularité du président continue de baisser.

VOIR PAGE B 2 CLARK



JIM BOURG REUTERS

Wesley Clark



Peter MacKay et Stephen Harper militeront peut-être bientôt dans le même parti.

PHOTOMONTAGE LE DEVOIR

Un dossier confus

La grande alliance
L'arrivée de Paul Martin force la droite canadienne à redoubler d'effort pour s'unifierMANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Maintenant que les libéraux se sont choisis un chef aux allures de rouleau compresseur, la droite redouble d'efforts pour tenter de se donner un parti unique. Ce nouvel empressément teinté de confusion témoigne cependant davantage de la force de Paul Martin que d'une soudaine bonne entente entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur.

La méfiance transpire de partout, les alliés jouent les gros bras et les conservateurs n'ont toujours pas surmonté plusieurs obstacles importants: la résistance de certains députés et l'opposition prévisible de David Orchard, le candidat au leadership défait qui s'est rangé derrière Peter MacKay à la suite d'une entente qui excluait toute fusion avec l'Alliance.

Les discussions entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur ont secrètement repris cet été, à l'initiative du nouveau chef conservateur Peter MacKay et après que le chef allianciste Stephen Harper eut manifesté publiquement son désir de relancer les pourparlers. Leur but: créer un seul parti d'allégeance conservatrice capable de faire la lutte aux libéraux lors des prochaines élections.

«L'échéancier est en réalité déterminé par Paul Martin. On s'attend à des élections au printemps et il suffit de faire le compte à rebours pour constater qu'il nous reste très peu de temps pour faire ce qui est nécessaire. Il n'y a pas de date butoir pour s'entendre mais le plus tôt sera le mieux», de confier un conseiller allianciste.

Les deux partis de droite se combattent depuis 1993 sans jamais arriver à s'éliminer. Ils ont bien fait quelques tentatives de rapprochement, sans succès et au grand plaisir des libéraux. Cette fois, ils craignent que l'arrivée de Paul Martin réduise encore plus leur base. L'Alliance risque de se voir cantonner, en majeure partie, à sa terre natale albertaine et le Parti conservateur, d'être réduit à quelques sièges. Pour les deux partis, il y a donc urgence à faire l'unité.

Le cirque des fuites

C'est cet été, après quelques rencontres et conversations téléphoniques, que les deux chefs ont décidé de confier les négociations à des émissaires. M. MacKay a choisi l'ancien ministre conservateur Don Mazankowski, l'ancien ministre ontarien Bill Davis et le député Loyola Hearn. M. Harper s'en est remis à son député Scott Reid, à l'ancien député réformiste et ex-vice-premier ministre albertain Ray Speaker et au sénateur Gerry Saint-Germain, un ancien conservateur.

Les six hommes se sont rencontrés une première fois le 21 août dernier et une seconde fois lundi et mardi derniers. Tout a failli capoter le 18 septembre quand l'existence jusque-là secrète des pourparlers a été révélée par un député allianciste. Les fuites se sont alors multipliées et la confusion s'est installée. «Je suis moi-même incapable de distinguer le vrai du faux dans tout ce qui se dit car les discussions sont confidentielles», fait remarquer un membre de l'entourage de Peter MacKay.

Hier encore, personne ne savait plus à quoi s'en tenir. M. Harper disait, après avoir reçu un rapport de ses émissaires en fin de journée, que ces derniers croyaient à un moment être proche d'un accord mais qu'il ignorait encore la position définitive du chef

conservateur sur nombre d'enjeux. À son avis, les discussions ne pourraient reprendre lundi, comme prévu, sans qu'il ne l'ait obtenue. Mais il averti que cela devrait se faire rapidement car le temps commence à manquer.

Un des émissaires conservateurs, Loyola Hearn, a aussitôt répliqué en disant que «si M. Harper arrêtait de s'en mêler, on pourrait accomplir notre travail». Selon lui, le chef allianciste «veut imposer des échéanciers artificiels pour avoir une décision rapide qui l'avantage». «Nous sommes exceptionnellement près d'un accord [et] nous pourrions arriver à [un accord] avec quelques heures de travail supplémentaires», a soutenu M. Hearn.

Les deux chefs et leur entourage ont joué à ce genre de ping-pong toute la semaine. Pendant que Stephen Harper faisait pression pour conclure l'affaire rapidement, Peter MacKay s'indignait qu'on ne respecte pas comme convenu la confidentialité du travail des émissaires.

La tension est montée d'un autre cran mardi quand le contenu de la seconde ronde de négociations a filtré dans les médias, avant même que le caucus conservateur n'en ait été informé. Les médias faisaient état d'un plan en 14 points soumis par M. Harper, dont un seul élément, la façon de choisir le chef, posait encore problème.

«Si M. Harper arrêtait de s'en mêler, on pourrait accomplir notre travail»

Pour M. MacKay, c'était synonyme de «marcher sur une corde raide» et il a dû répéter à maintes reprises qu'il n'entendait pas bazararder les valeurs et les principes de son parti pour une chanson. Certains députés, comme André Bachand et Gerald Keddy, ont quand même manifesté publiquement leur désapprobation. «Ça me donne de l'urticaire et il n'y a pas un dermatologue qui est capable de régler mon problème», a lancé M. Bachand, le seul député conservateur québécois. D'autres députés se disaient, comme lui, frustrés d'être tenus dans le noir.

«Le véritable enjeu [de ces discussions] maintenant est la confiance», concluait M. MacKay après avoir vu les manchettes des journaux de mercredi. Stephen Harper, lui, en remettait, soutenant que le moment de vérité approchait, que les émissaires étaient sur le point de rendre leur rapport. «Ce sera, d'ici quelques jours, le temps de décider», a-t-il dit, ce que démentait avec vigueur M. MacKay quelques minutes plus tard.

Jeudi, même scénario. Pendant que M. MacKay refusait de dévoiler la teneur des discussions, Stephen Harper affirmait qu'un accord de principe était pour ainsi dire conclu et qu'il n'attendait que le rapport de ses émissaires pour trancher.

La réplique de M. MacKay n'a pas tardé. «Ceux qui suggèrent que c'est fait semblent vouloir nous presser vers la conclusion d'un processus qui est loin d'être terminé. [...] Les émissaires n'ont eu que deux réunions», a-t-il souligné vendredi matin.

Les proches du chef conservateur cherchaient encore à s'expliquer hier comment les choses avaient pu dégénérer de la sorte. Ils accusaient volontiers les alliés des pires desseins. Les hypothèses étaient de deux ordres. Ou M. Harper n'aime pas les compromis qu'il devra faire et cherche à faire échouer le processus tout en faisant porter le blâme, encore une fois, aux conservateurs, ou il souhaite, comme le dit M. Hearn, pousser les conservateurs vers une solution rapide afin de préserver tout le terrain qu'il occupe encore.

Dans les rangs alliancistes, on rejette ces conjectures. On souligne plutôt que les fuites des dernières semaines ont plutôt mis en lumière le manque d'appui



MIKE CASSESE REUTERS

David Orchard (à gauche), le candidat défait à la direction du Parti conservateur, s'est rallié au gagnant, Stephen Harper. Orchard est fermement opposé à toute fusion.

de M. MacKay. On se demande si, dans le fond, il sera capable de livrer la marchandise et, par conséquent, si on ne perd pas son temps avec ces discussions.

Un fruit encore vert

Cet effort de rapprochement entre les deux partis, le plus sérieux depuis longtemps, est la dernière chance qu'ont les deux partis de s'entendre avant les élections. L'affaire est toutefois loin d'être dans le sac. Si ces pourparlers aboutissent, les deux chefs devront ensuite obtenir l'appui de leur caucus et de leur parti, ce qui n'est pas assuré. Surtout pour les conservateurs.

Ils ont un obstacle unique à franchir: David Orchard. «C'est un gaspillage de temps de tenir ces pourparlers. Il est plus important pour nous de reconstruire le parti», confiait-il au Devoir cette semaine. Selon lui, la démarche actuelle ne sert que les intérêts de l'Alliance. «Est-ce qu'on pense que ce serait bon pour le Parti conservateur dans la province de Québec d'avoir une alliance avec Stephen Harper? Je pense que non», ajoute-t-il.

Il dit être «inquiet» et avertit qu'abandonner le nom du parti ou l'obligation de présenter des candidats conservateurs dans tous les comtés équivalait à trahir l'entente intervenue entre lui et M. MacKay lors du congrès au leadership de mai dernier.

M. Orchard n'a pas parlé à M. MacKay récemment, seulement à son chef de cabinet. Il est clair cependant qu'il a son chef à l'œil et il tient à rappeler que «le parti a une constitution et que, pour la changer, il faut obtenir l'appui des deux tiers des délégués à une réunion convoquée à cet effet».

Or les supporters de M. Orchard lui sont très dévoués, et ce, depuis longtemps. Ils ne se sont rangés derrière M. MacKay au congrès qu'après avoir pris connaissance de son entente avec leur candidat.

David Orchard n'a pas mis fin à ses activités politiques. Son site Internet et les lignes téléphoniques de sa campagne au leadership fonctionnent toujours. Il n'en parle pas mais, s'il s'y met, il peut remobiliser son monde pour le congrès qui devrait modifier la constitution du PC.

PERSPECTIVES

La réingénierie

L'article 45: un garde-fou menacé

Le changement projeté donnera-t-il les résultats escomptés par le premier ministre?

L'intention du premier ministre Jean Charest de modifier dès cet automne l'article 45 du Code du travail a eu l'effet d'une gifle pour les syndicats et celui d'une tape dans le dos pour le patronat. Dans ce débat récurrent, les points de vue sont diamétralement opposés. Mais en quoi consiste vraiment cet article? Et quelles seraient les conséquences d'une modification?

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Dans le cadre de la réingénierie de l'État promise par le gouvernement libéral, la révision de l'article 45 du Code du travail arrive en tête de liste pour encourager davantage la sous-traitance, question de faire diminuer les coûts et la taille de l'État, expliquait Jean Charest lors du dernier congrès libéral. Or, s'il y a bien une chose sur laquelle s'entendent les syndicats et les entreprises, c'est que l'article 45 n'a pas été créé pour encourager la sous-traitance mais pour prémunir les travailleurs contre un patron véreux.

D'ailleurs, l'équivalent de l'article 45 existe partout au Canada, mais l'application en est différente. C'est ce que dénoncent les dirigeants d'entreprise, qui veulent revenir à l'état original de l'article, alors que les regroupements syndicaux veulent préserver l'interprétation acquise au fil des ans grâce à la jurisprudence. D'où l'affrontement actuel.

C'est sous le gouvernement libéral de Jean Lesage, en 1961, qu'est né ce qu'on appelait alors l'article 10 de la Loi sur les relations de travail. Le texte a pris le nom d'article 45 lors de l'entrée en vigueur du Code du travail, quelques années plus tard. Mais son contenu n'a jamais changé jusqu'en 2001.

Cet article est simple. Il vise à empêcher un propriétaire sans scrupules de se débarrasser d'un syndicat en créant de toutes pièces une entreprise pour contourner l'accréditation. Le regroupement de défense des travailleurs est donc obligatoirement reconduit dans une nouvelle entreprise et la durée de la convention collective est maintenue. Point à la ligne.

La différence québécoise est apparue parce que les tribunaux, à l'aide de jugements répartis sur plusieurs années, considèrent la sous-traitance, donc l'action de céder une partie des activités à une autre entreprise, comme la naissance d'une nouvelle compagnie. L'accréditation syndicale doit donc suivre, tout comme le contrat de travail.

En 2001, la réforme du Code du travail a assoupli la dernière partie de l'article 45 pour que la convention collective transférée chez le sous-traitant ne soit en vigueur que pour un maximum d'un an. Et si l'entente prend fin plus tôt, c'est l'échéance de la convention collective qui dicte la date des négociations.

Un texte simple

Alain Barré, professeur en droit du travail au département de relations industrielles de l'Université Laval, affirme que l'article 45 pose rarement des problèmes au quotidien. «C'est un texte simple, et tout le monde sait quand il s'applique», dit-il. D'ailleurs, tant du côté des syndicats que de celui des patrons, personne ne parle de le détruire. Il est utile. C'est sur l'application que les divisions sont profondes. L'article 45, c'est presque sacré au Québec.

Le cas le plus récent pour illustrer l'application de l'article est survenu chez Bombardier. En décembre dernier, la multinationale a vendu ses activités de cafétéria pour ses ouvriers à un sous-traitant. Une entreprise américaine, Aramark, a raflé le contrat. Le salaire des 70 employés a chuté de 19,25 \$ à 7,75 \$ l'heure. Un tribunal a statué que les conditions de travail de l'ancienne convention collective devaient s'appliquer chez le nouvel employeur jusqu'à la fin de la convention collective, en avril. Aramark ne voulant pas verser de tels salaires, un lock-out



La question de la sous-traitance a été au centre d'un conflit chez Videotron.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

d'une journée, suivi d'une grève, a donc eu lieu en août.

Cet exemple est régulièrement cité par la FTQ pour illustrer les dangers de modifier l'article 45. «Permettre à une grande entreprise de donner ses activités en sous-traitance, sans conditions, ça va donner du «cheap labour», affirme Henri Massé, président de la plus grande centrale syndicale du Québec. «On va voir une multiplication de cas comme celui de Bombardier, où les conditions de travail disparaissent. Les patrons veulent la liberté totale, le «free for all». Ça n'a pas d'allure!»

Même scénario dans le secteur public, selon lui. «Le gouvernement veut économiser sur le dos des travailleurs», dit-il. Nos conventions dans le public ne sont pas blindées au point d'empêcher la sous-traitance. La direction d'un établissement a juste à en discuter avec nous.»

Selon les chiffres du Conseil du trésor, il y a effectivement des activités de sous-traitance dans le secteur public. En 2001-02, les ministères ont dépensé 770 millions en services professionnels externes. Il s'agit d'un bond de 482 millions depuis 1995-96.

«C'est une goutte d'eau dans l'océan», lance Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec (CPQ). «Sur un budget de 50 milliards, c'est très peu. Si on veut donner les mêmes services aux citoyens et réduire la taille de l'État, il faut trouver un moyen de faire plus de sous-traitance. Si on veut réduire le fardeau fiscal des citoyens, il faudra trouver un moyen d'économiser.»

C'est la plus grosse divergence. Les syndicats affirment qu'il y a déjà beaucoup de sous-traitance au Québec alors que les patrons jugent que la province est gravement en retard sur le reste du pays, ce qui minerait la productivité et les revenus des entreprises.

Le CPQ estime que la province fait 10 % moins de sous-traitance que la moyenne canadienne. «L'article 45 bloque les contrats parce que

les petites compagnies, ou même les grandes, qui veulent acheter l'activité ne sont pas capables de payer les mêmes salaires et d'offrir les mêmes conditions que Bombardier, par exemple, même si c'est juste pour un an ou quelques mois. Alors, ils n'y touchent pas. Et ce, sans compter que ce ne sont pas toutes les entreprises qui veulent devenir syndiquées. C'est vraiment un frein», soutient Gilles Taillon.

Le CPQ cite une étude de la chaire d'entrepreneuriat Maclean Hunter de l'École des hautes études commerciales (HEC), qui évalue que l'accroissement de la sous-traitance résulterait en la création de 15 000 à 20 000 emplois par année. Une autre recherche, celle d'Alain Halley, lui aussi des HEC, montre que 71,5 % des entreprises québécoises n'auraient pas pu voir le jour ou survivre sans sous-traitance.

La même étude révèle par contre que 39,3 % du chiffre d'affaires total des PME au Québec vient de la sous-traitance, soit plus qu'en Ontario (33,2 %) et que dans les provinces de l'Ouest (32,9 %). Ces chiffres tendent à montrer que la sous-traitance est au moins aussi forte ici que dans le reste du pays.

Un modèle de réforme

Le CPQ et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI) lancent une idée au gouvernement: créer un système d'appels d'offres qui serait appliqué automatiquement dans un cas de sous-traitance, tant dans le public que dans le privé. «On délimite les tâches et on propose au syndicat de faire une offre et à une entreprise de faire de même», explique Richard Fahey, vice-président de la FCEI. «Que le meilleur gagne.»

Selon le CPQ, cette pratique existe en Angleterre depuis dix ans. Résultat: 70 % des contrats ont été remportés par le syndicat. «Mais les coûts ont diminué de 10 % par année et l'efficacité est bien meilleure», soutient Gilles Taillon.

Du côté des syndicats, on pense que dilapider

les conditions de travail n'est pas une solution pour économiser. Les personnes qui gagnent 19 \$ l'heure dépendent davantage et payent plus d'impôts que ceux à 8 \$ l'heure, soutient Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. «Je ne vois pas comment affaiblir le pouvoir économique des gens peut rapporter plus en bout de piste, pense-t-elle. C'est le gouvernement qui devra finalement assumer la facture.»

La paix industrielle menacée

Les centrales syndicales entendent bien «se battre avec acharnement» contre toute modification à l'article 45, estimant avoir fait leur part en 2001. Et si l'assouplissement est trop prononcé, ils estiment que les conflits de travail vont se multiplier.

«L'article 45 protège les droits des travailleurs contre une sous-traitance sauvage», dit Claudette Carbonneau. «Si on l'enlève, c'est sûr qu'on va vouloir négocier cette protection dans les conventions collectives. Déjà, c'est la raison principale de beaucoup de grèves ou de lock-outs, ça va tout simplement s'amplifier.»

Selon la FTQ, 10 % des conventions collectives au Québec ne permettent aucune sous-traitance, contre 50 % qui posent des conditions et 40 % qui n'en soufflent pas mot.

Bombardier, Videotron, Labatt... les conflits qui ont la sous-traitance comme pierre d'achoppement ne manquent pas depuis quelques années. «Je pense qu'ouvrir l'article 45 va créer plus de problèmes que d'avantages», dit Alain Barré. «On joue avec quelque chose de gros, et c'est dangereux. Il faudrait prouver sans aucun doute que c'est économiquement avantageux. Ce n'est pas le cas jusqu'à maintenant.»

Le patronat ne s'inquiète pas. «Ils le disent eux-mêmes: les conflits abondent déjà, il n'y aura donc rien de différent, pense Gilles Taillon. Pour le bien de l'économie du Québec, il faut avoir le courage politique de remettre les pendules à l'heure et de s'aligner sur les autres provinces.» Le fossé est grand. Reste à voir ce que le gouvernement fera dans quelques semaines.

CLARK

SUITE DE LA PAGE B 1

Wesley Clark, selon le même sondage, est également en tête chez les démocrates parmi les candidats déclarés à la candidature officielle du parti, avec 14 %, devant le D' Howard Dean (12 %), ancien gouverneur du Vermont et étoile montante du parti, l'ancien candidat à la vice-présidence Joseph Lieberman (12 %), le sénateur John Kerry (10 %) et le parlementaire du Missouri, Dick Gephardt (8 %).

De plus, dit-on dans les coulisses du parti, Wesley Clark jouirait de l'appui du couple Clinton, Bill, l'ex-président, et Hillary, son épouse, actuellement sénatrice de l'État de New York. Dans l'équipe de conseillers qui entoure le général, on trouve des proches de l'ex-président. On dit que lors d'une soirée, Bill Clinton aurait soufflé à un

convive qu'il y avait deux stars au Parti démocrate: «Hillary et Wes.»

«La politique étrangère et la guerre contre Saddam Hussein sont au cœur de la campagne. Dans ces conditions, Clark est perçu comme l'un des rares démocrates à pouvoir contrer Bush parce qu'il sait de quoi il parle», a affirmé Philip Klunkner, professeur de science politique au Hamilton College de New York, dans le journal Libération. «C'est le nouveau personnage qui pourrait trouver des solutions pour sortir de l'enfer irakien et garantir en même temps la sécurité du pays.»

Sa feuille de route lui permet d'être le critique le plus virulent de la guerre en Irak, ce qui constitue son plus grand atout politique. Mais dès ses premiers jours de campagne, il a mis le pied sur une mine en déclarant devant un groupe de journalistes qu'il aurait «probablement»

soutenu la résolution votée en octobre dernier par le Congrès, qui a permis à George Bush d'attaquer l'Irak. Moins de 24 heures plus tard, il corrigéait le tir en une phrase: «Je n'aurais jamais voté pour faire cette guerre.»

Premier de sa classe à l'académie militaire de West Point, Clark a décroché une des bourses d'études de la prestigieuse fondation Rhodes. En 1965, il est allé étudier à Oxford pendant deux ans. Il a combattu au Vietnam, où il a été blessé et médaillé. Héros de guerre, obsessionnel et obsequieux quand il le faut, Wesley Clark a gravi les échelons de la hiérarchie militaire. Le président Bill Clinton l'a nommé commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe. Il a mené la campagne de bombardements de 78 jours au Kosovo, qui a mené au renversement de Slobodan Milosevic.

Une anecdote pourtant peu flatteuse est souvent racontée. Clark, ce général à quatre étoiles, brillant stratège militaire, a su faire preuve de mauvais jugement. Pendant l'opération au Kosovo, il a ordonné à un officier britannique de bloquer l'accès de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Pristina aux troupes russes. Le général américain s'est heurté à un refus. «Monsieur, je ne déclencherai pas la Troisième Guerre mondiale pour vous», a répliqué l'officier britannique.

Ses relations avec le Pentagone étaient également tendues: il n'a jamais hésité à passer par-dessus la tête du chef d'état-major et celle du secrétaire à la Défense pour s'adresser directement à la Maison-Blanche ou pour convoquer des conférences de presse sans l'aval de ses maîtres à Washington.

Clark raconte dans ses mémoires qu'à cette époque, le chef d'état-major l'avait appelé pour lui dire, de façon très crue: «Get your fucking face off the TV!»

Quatre mois avant la fin de son mandat, Clark a été limogé. Il devait dire plus tard que ce fut un des jours les plus tristes de sa vie.

De toute évidence, Wesley Clark n'est pas un homme chaleureux. Ceux qu'il a croisés tout au long de sa carrière militaire de 37 ans en gardent pour la plupart un mauvais souvenir. Le général Hugh Shelton, ancien chef d'état-major, a récemment déclaré qu'il connaît bien Wesley Clark et qu'il ne voterait jamais pour lui.

Un conseiller de Bill Clinton racontait récemment sous le couvert de l'anonymat que Clark était tellement obsessionnel qu'il épuisait ses interlocuteurs. «Chez les militaires, on disait qu'après avoir parlé avec Clark pendant une heure, on avait besoin de prendre du valium», a-t-il dit au magazine Newsweek.

Clark s'est fait connaître des Américains surtout grâce au petit écran. Ils avaient vu le général à la retraite à CNN, où il était analyste militaire pendant l'opération «Libération de l'Irak», une formule que les médias aux États-Unis ont allégrement employée pour décrire l'aventure militaire de leur président, George W. Bush.

Pendant ses interventions, il avait mis en garde ses compatriotes contre les risques de l'après-guerre. Bush, répétait-il, n'avait pas de plan à long terme, pas de plan B.

Pour un type qui «sort de nulle part», Wesley Clark a déjà fait couler beaucoup d'encre. Cette semaine, il a fait la couverture de plusieurs magazines à gros tirage. Les portraits du candidat sont pour la plupart élogieux.

La Maison-Blanche ne fait aucun commentaire. Après tout, il y a dix candidats chez les démocrates, et les premiers commenceront dans quatre mois. D'ici là, Wesley Clark aura amplement le temps de montrer s'il est une étoile montante ou une étoile filante.



Les candidats à l'investiture démocrate ont participé, jeudi soir, à un débat à l'université Pace de New York.

JULIE JACOBSON REUTERS

PERSPECTIVES

Un partenariat public-privé serait bien reçu à Québec

Fournier rouvre-t-il le robinet ?

Montréal envisage des modifications importantes à son service d'eau

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Avril 1997. *Le Devoir* publie en manchette la décision du gouvernement du Québec concernant les projets de privatisation, d'impartition ou de partenariat public-privé dans le secteur névralgique de l'eau. C'est un non ferme. Du coup, le maire de Montréal d'alors, Pierre Bourque, doit remballer ses idées d'alliance avec le privé. Quant aux firmes d'ingénieurs, aux cabinets d'avocats, aux institutions financières et aux multinationales de l'eau qui faisaient le pied de grue devant l'hôtel de ville, désireux de s'y faire la main avant d'envahir toute la province, ils voient leurs projets s'évanouir.

Six ans plus tard et après un changement de gouvernement, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, ouvre toute grande la porte aux entreprises privées qu'elles investissent dans la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout du Québec. Encore cette semaine, au cabinet du ministre Fournier, on affirmait que d'éventuels projets de partenariat public-privé présentés par Montréal recevront toute l'attention nécessaire.

Un organisme comme Eau-Secours entend demeurer vigilant sur ce dossier. On ne cache pas son inquiétude devant les intentions du ministre des Affaires municipales et celles de Montréal, qui pourraient être une autre version de la saga de 1996-97.

Mais l'administration du maire Gerald Tremblay continue d'affirmer qu'elle n'a aucune velléité de cette nature. Toutefois, il y a un peu plus d'un an, le responsable politique du dossier de l'eau, Alan DeSousa, acceptait de rencontrer des représentants de la multinationale française Générale des eaux (filiale de Vivendi), ce qui avait déjà à l'époque suscité quelques doutes. Officiellement, ce sont les gouvernements fédéral et provincial qui sont sollicités par Montréal.

Mais avant que le dossier ne débouche de ce côté, la Ville de Montréal a décidé d'agir immédiate-

ment, et ce, malgré de fortes tensions défusionnistes. L'état des réseaux souterrains est une véritable préoccupation, surtout depuis que l'étude du consortium d'ingénieurs SNC-Lavalin-Dessau Soprin a déterminé qu'il y aurait 40 % de fuites. La Ville de Montréal envisage donc des modifications importantes de son service d'eau.

La gestion intégrée

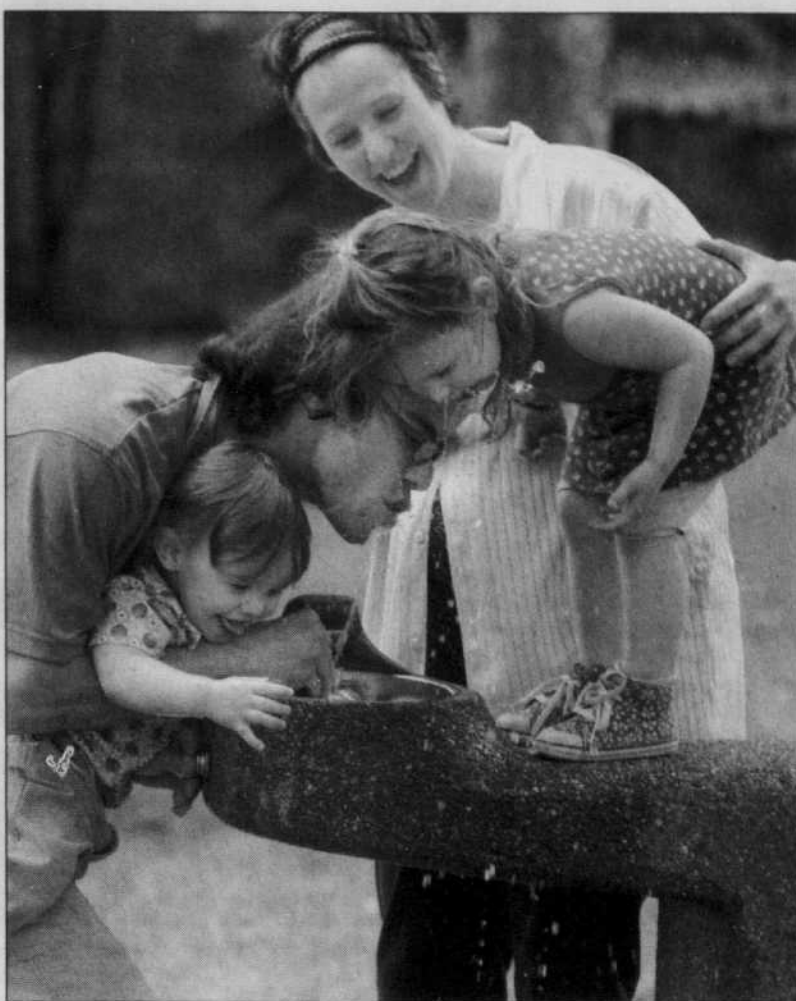
Dans les prochaines semaines, le comité exécutif doit entériner la création d'un fonds spécial de gestion de l'eau. Il s'agit d'avoir une connaissance de toutes les données attribuables au service de l'eau. Habituellement, cette façon d'isoler une activité municipale est réservée à celles qui sont de nature commerciale. Chose certaine, la gestion intégrée permettra d'établir le coût de revient de l'eau et de faire le ménage dans une multitude d'unités administratives qui touchent de près ou de loin à cette activité (service de travaux publics dans chacun des arrondissements, sept usines de production et une usine d'épuration des eaux usées).

S'agit-il là d'un préalable à une implication du privé? Alan DeSousa s'en défend. Ce dernier dit plutôt viser un renouvellement des pratiques et, donc, plus d'efficacité.

Montréal entend aussi mettre en place, dès 2004, des mécanismes de financement permettant d'accumuler plus de 20 millions par année afin de réaliser la réfection du réseau de distribution et la mise au normes des usines de production d'eau. Une étude de PriceWaterhouseCoopers estime qu'il faudra des investissements de quelque quatre milliards sur 20 ans, soit 200 millions en moyenne par année, pour venir à bout des problèmes.

Trois formules

En clair, les industries, les commerces et les institutions paieront un tarif uniforme alors qu'actuellement trois formules existent sur l'île: tarif au compteur, montant forfaitaire annuel et taxe d'eau d'après la valeur locative des entreprises. Cela n'impliquera pas



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montréal pourrait déposer bientôt une politique de gestion de l'eau.

nécessairement l'installation universelle de compteurs d'eau. Une grille tarifaire pourrait être établie selon la grosseur du tuyau qui relie l'entreprise à l'aqueduc, le coût le plus important de l'eau étant la distribution.

Si la tarification aux entreprises implique le principe de l'utilisateur-payeur, la Ville ne semble pas favorable à l'étendre au secteur résidentiel et donc aux citoyens (qui sont des électeurs, contrairement aux entreprises). La réflexion sur la notion de bien public pour les Mont-

réalais ne freinera vraisemblablement pas la Ville, qui envisage de leur imposer une contribution spéciale, en sus des taxes foncières.

Montréal pourrait profiter de tous ces changements ainsi que de l'alerte donnée par la présidente du Conseil du trésor pour déposer sous peu une politique de gestion de l'eau. Rien n'est arrêté, mais cette éventuelle vision à long terme pourrait être soumise à la consultation populaire, peut-être par l'entremise d'une commission du conseil municipal.

Le Congrès forestier mondial à Québec

La forêt prise entre l'exploitation et la commercialisation

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le Congrès forestier mondial, qui se termine demain dans la Vieille Capitale, ne soulève pas que des enjeux forestiers internationaux en toile de fond des nôtres, ici au Québec. Il se situe lui-même au cœur d'un enjeu politique international déterminant pour l'avenir des forêts: va-t-on un jour contrôler leur exploitation par des règles privilégiant l'exploitation commerciale ou la conservation des espèces vivantes qui en dépendent?

Ce congrès international a attiré la crème de nos industriels et ceux des autres continents. Ils y ont discuté des nouvelles techniques d'exploitation, des recherches en vue d'une utilisation plus rationnelle et plus rentable de la phénoménale ressource verte et aussi des méthodes de conservation en vue d'une exploitation que tous souhaitent aussi durable que le niveau des profits. Ce type de congrès, le 12^e du genre, s'inscrit dans le pari que font la majorité des gouvernements de la planète sur la valeur des nouvelles technologies et la discipline des marchés. Ce n'est pas un forum que boudent les multinationales de la forêt. Au contraire. Mais c'est une cible de choix pour tous les groupes environnementaux internationaux, comme Les Amis de la Terre et Greenpeace, qui font depuis deux décennies le procès de la détérioration croissante des écosystèmes forestiers et de la réduction accélérée de la biodiversité planétaire.

Ce congrès international a été organisé par la Food and Agriculture Organisation (FAO), un organisme qui se retrouve au centre d'un important bras de fer depuis le Sommet sur la Terre de Rio, en 1992, autour des enjeux forestiers internationaux. La 77^e FAO est aussi, depuis deux décennies, accusée d'avoir été le fer de lance de l'agriculture industrielle, qui s'est souvent consolidée aux dépens des écosystèmes en raison de son recours intensif à la machinerie, aux engrais et aux pesticides. Les écologistes accusent la FAO d'encourager une foresterie similaire, soit le modèle actuellement privilégié par les industriels et les multinationales de la forêt.

Le problème forestier

On connaît les grands paramètres du problème forestier international. Les forêts perdent tellement de terrain en raison de leur exploitation débridée qu'elles ne couvrent plus que la moitié de la surface terrestre qu'elles occupaient il y a 8000 ans. Et dans ce qui reste, la moitié seulement est composée de forêts peu ou pas altérées par les humains, soit les grandes forêts primaires qui n'ont jamais été coupées. On retrouve dans ces «forêts primaires» la forêt boréale canadienne et québécoise, où se déroule depuis une décennie une exploitation si accélérée que plusieurs craignent pour l'intégrité de cette véritable «jungle» nordique, autant que pour celle de l'Amazonie! Globalement, selon la FAO, 1,42 million d'hectares de forêts primaires

ont été rasés dans la dernière décennie, soit l'équivalent de deux fois l'Irlande, rapportaient dans *Le Devoir* en août 2002 deux chercheurs, Jean-Pierre Le Danff et Julie Crowley.

Cette exploitation intensive, qui a jusqu'ici rayé de la carte près de la moitié des forêts amazoniennes, où se concentrent des millions d'espèces vivantes connues et inconnues, est un des principaux facteurs de l'accélération du processus d'extinction des espèces vivantes. Selon les scientifiques, le rythme naturel d'extinction des espèces s'est accéléré au cours du dernier siècle de 1000 à 10 000 fois.

Absence de protocole

Au Sommet de Rio, les artisans de la Convention sur la biodiversité n'ont pas réussi à y faire inscrire l'idée d'un éventuel protocole sur l'exploitation des forêts, qui aurait donné priorité à la conservation de leurs écosystèmes malgré les différences évidentes. Ils avaient cependant réussi à le faire pour les organismes génétiquement modifiés (OGM), ce qui a donné lieu à l'élaboration de l'actuel protocole de Carthagène, qui met désormais en avant le principe de précaution et le respect des consensus sociaux. La conférence de Rio avait toutefois débouché sur une Déclaration sur les forêts. Et tout le monde avait décidé de poursuivre les pourparlers pour déterminer le meilleur moyen d'assurer leur exploitation durable tout en préservant les écosystèmes essentiels à la survie des espèces vivantes qu'elles abritent.

Mais ces pourparlers se sont avérés infructueux. Les pays qui possèdent les grandes forêts primaires, comme le Canada, le Brésil et la Malaisie, ont tout fait depuis pour éviter que la communauté internationale ne s'achemine vers un protocole qui assujettirait l'exploitation forestière aux priorités de conservation de la Convention sur la biodiversité. Les tenants de cette approche, comme la France et les grands groupes écologistes internationaux, insistent sur le fait que la Convention sur la biodiversité sera incapable d'enrayer le mouvement de disparition des espèces si l'exploitation commerciale n'est pas subordonnée aux règles de la conservation.

La poussée vers la mondialisa-

tion des marchés, qui a caractérisé la dernière décennie, a facilité la tâche aux pays comme le Canada qui veulent maintenant encadrer l'exploitation des grandes forêts dans un traité fondamentalement commercial, qu'arbitrerait en dernier ressort l'OMC... On mesure l'importance de la volte-face canadienne quand on réalise qu'à Rio, le Canada et son représentant ministériel, Jean Charest, défendaient l'idée d'un encadrement forestier dans une logique donnant la priorité à la protection des écosystèmes. C'est que depuis les industriels ont mesuré le danger et agi en conséquence.

La dernière rencontre des pays intéressés à La Haye, en avril 2002, a abouti à l'idée minimaliste que chaque pays préparera son «plan d'action» selon ses priorités et ses critères.

Le vide politique créé par l'impasse actuelle laisse le champ libre à la FAO pour se présenter comme l'interlocuteur de compromis et le pilier éventuel d'une convention internationale sur les forêts. La Banque mondiale, grande alliée de toujours de la FAO, applaudit à la direction que prend la gestion forestière internationale, laquelle demeure une prérogative totalement «nationale». Certes, on souhaite une gestion plus écologique, mais on demeure oin de principes directeurs juridiquement contraignants.

C'est ce vide qui a amené les écologistes à l'échelle internationale à élaborer des normes d'exploitation de plus en plus reconnues, soit celles du Forest Stewardship Council (FSC) que les industriels tentent de contourner.

Le débat qui a opposé cette semaine le ministre délégué aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, Pierre Corbeil, aux écologistes comme Richard Desjardins reflète à sa façon ces enjeux. Pour le ministre, il ne se fait plus de coupes à blanc au Québec depuis trois ans. Rien n'a changé vraiment depuis *L'Erreur boréale*, répliquent ses critiques. La réalité, c'est que seulement 0,07 % des forêts québécoises sont présentement exploitées conformément aux normes du FSC, les seules reconnues comme véritablement compatibles avec les impératifs de conservation des écosystèmes et des besoins sociaux des régions forestières, soit hier avec cynisme Richard Brooks, de Greenpeace.



Michel David

Les bouts de chandelles

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas toujours les grands bouleversements qui frappent les esprits. A moins qu'ils ne servent trop ouvertement à engraisser les nombreux amis du nouveau régime libéral, les partenariats public-privé visant à assurer l'entretien, voire l'expansion du réseau routier ne devraient pas soulever un bien grand tollé.

Tant qu'on ne confie pas à Monique Jérôme-Forget le soin d'expliquer la chose, bien des gens pourraient également trouver qu'il n'est pas nécessairement sacrilège de faire appel au secteur privé pour le traitement de l'eau potable.

Les enfants chéris de Bernard Landry, tels la SGF, la Cité du multimédia ou la Cité du commerce électronique, ont reçu suffisamment de mauvais publicités au cours des derniers mois pour que personne ne s'émeuve de leur sort.

Dans le secteur de la santé, la diminution du nombre d'accréditations syndicales, ridiculement élevé, apparaît comme une simple manifestation de bon sens aux yeux de la grande majorité de la population, y compris les syndiqués eux-mêmes.

Ce qui risque de faire le plus de tort au gouvernement Charest, ce sont plutôt les économies, qui se résument souvent à des bouts de chandelles, réalisées au détriment des clientèles les plus vulnérables.

Pendant la campagne électorale de 1985, Robert Bourassa s'attirait invariablement les applaudissements les plus nourris quand il accusait le gouvernement Lévesque d'avoir poussé l'odieuse fiscalité jusqu'à taxer la nourriture des petits oiseaux.

Soit, les Québécois avaient soif de changement, mais il ne faudrait pas se méprendre sur le sens du vote du 14 avril dernier. Bon nombre d'électeurs ont voté contre un gouvernement que les groupes dits progressistes, à commencer par les syndicats, qui s'apprennent maintenant à déclarer la guerre aux libéraux, avaient accusé pendant des années d'avoir sacrifié les principes de la social-démocratie sur l'autel de Wall Street.

Si le caucus des députés libéraux s'est récemment inquiété des intentions du ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchar, qui a laissé entrevoir un resserrement de l'aide sociale, c'est qu'ils ont eux-mêmes joué la carte de la compassion et des «valeurs libérales» pour se faire élire.

Un grand-père, dont le petit-fils fréquente l'école Saint-Pierre-Claver, m'a fait part de son indignation face aux nouvelles directives du ministère de l'Éducation en matière de services de garde à l'école. Depuis la semaine dernière, on a entrepris de minuter le temps de présence des enfants dans le but de distinguer les «réguliers» des «sporadiques». Pour éviter que son petit-fils ne perde son statut de «régulier», qui donne droit au tarif à 5 \$ par jour, il se prive d'aller le chercher plus tôt ou de l'emmener dîner.

Cette perte de statut pourrait se traduire par une augmentation du simple au double de la contribution parentale. Au MEQ, on plaide qu'il s'agit simplement de mettre en application un règlement qui date de 1997. Je présume que ce dépoussiérage permettra d'économiser quelques millions, mais est-ce bien avisé?

Les appels d'offres visant à instaurer des partenariats public-privé dans le domaine de l'hébergement des personnes âgées, particulièrement celles qui sont en très lourde perte d'autonomie, sont encore plus inquiétants.

La directrice générale de l'Association des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et des CLSC, Andrée Gendron, est catégorique: «Ce sont des gens qui ont de multiples problèmes et qui ont énormément besoin de soins. Il faut absolument que les services de santé et leur sécurité soient assurés par les services publics.»

Au surplus, ces initiatives échevelées, qui laissent une fâcheuse impression d'improvisation, créent un climat d'insécurité. En attendant que le gouvernement se branle, toutes sortes de rumeurs circulent dans le milieu des garderies. Tenez, la dernière en date voudrait que l'ensemble des garderies en milieu familial échappent au contrôle des CPE. Ça n'a aucun sens, direz-vous. Oui, je sais.

Il n'existe pas de petites économies, dit-on, mais Jean Charest disait aussi que son gouvernement avait deux grandes priorités, la santé et l'éducation, qui devaient échapper au couperet avec lequel se confond de plus en plus la «réingénierie» libérale. Il assurait surtout que les services ne seraient affectés d'aucune façon.

Au début de la semaine, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a senti le besoin de réaffirmer que l'impasse budgétaire à laquelle son gouvernement fait face ne remettait pas en question les réinvestissements prévus.

Il a cependant de quoi être préoccupé. Au moment où le déficit accumulé des hôpitaux dépasse le milliard de dollars, comme *Le Devoir* le rapporte aujourd'hui même, le ministre fédéral des Finances, John Manley, a rappelé que le transfert de deux milliards additionnels aux provinces demeure conditionnel à des surplus qui sont encore incertains.

À la veille des élections fédérales, il serait assez étonnant que Paul Martin prenne le risque d'indisposer la population canadienne en privant les provinces de sommes qu'elles ont déjà comptabilisées dans leurs prévisions de dépenses. L'état budgétaire se resserre néanmoins autour de M. Couillard, qui devrait avoir une bonne pensée pour son prédécesseur péquiste, Jean Rochon.

Dans une récente entrevue à *L'Actualité médicale*, M. Rochon est revenu pour une très rare fois sur le pénible cafouillage auquel sa réforme a donné lieu. Il s'est montré extrêmement indulgent à l'endroit de ceux qui l'ont laissé s'embarquer dans le virage ambulatoire avant de lui imposer des mises à la retraite massives, précisément pour cause d'impasse budgétaire.

Certains ont trouvé que M. Couillard, généralement si serein, paraissait un peu plus nerveux cette semaine quand il a annoncé une première compression budgétaire touchant la santé depuis le 14 avril. Peut-être a-t-il déjà compris que, de toute manière, les économies de bouts de chandelles ne suffiront pas.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des pays comme le Canada veulent maintenant encadrer l'exploitation des grandes forêts dans un traité fondamentalement commercial, qu'arbitrerait en dernier ressort l'OMC.

É D I T O R I A L

Une longue glissade

La télévision française de Radio-Canada doit comprimer ses dépenses de sept millions de dollars au cours des prochains mois, et c'est surtout le secteur de l'information qui écopera. Voilà une mauvaise nouvelle, rendue publique à un bien mauvais moment pour une entreprise qui semble ne plus savoir où donner de la tête dans son propre créneau.

L'automne a commencé durement pour Radio-Canada. Depuis la privatisation de la production d'émissions dramatiques et de variétés, Radio-Canada a perdu le quasi-monopole qu'elle exerçait en cette matière. Mais il lui reste toujours la culture, les émissions jeunesse, l'information et les affaires publiques, autant de spécialités de la maison. Or voilà que même dans ces champs privilégiés où elle excellait grâce à la contribution financière plusieurs fois millionnaire du gouvernement fédéral, notre vénérable société d'État traîne la patte. Et plus elle tente de jouer les jeunes poulains fringants qui se dandinent d'un concept à l'autre, plus elle a l'air d'un vieillard ridicule.

C'est au chapitre de l'information télévisée que la société d'État en arrache le plus. Le départ de Stéphan Bureau n'est pas la cause de cette situation critique. Il en est seulement le révélateur. En fait, la crise se dessine depuis plusieurs années, plus précisément depuis le changement de garde à la direction des émissions d'information et d'affaires publiques, il y a une décennie.

On voulait faire jeune, familier, plus dynamique, moins politique aussi... en somme, davantage comme les autres. À tel point qu'on a recruté à grands frais le lecteur de nouvelles de la station privée concurrente. Un jeune homme brillant, au demeurant, mais dont l'arrivée seule au sein de l'empire de l'information n'ajoutait rien de plus à la couverture de l'actualité, au contraire. En sabrant dans le reportage quotidien et l'entrevue serrée des acteurs de l'actualité, on a réduit le produit à sa plus simple expression et évacué l'analyse de l'actualité. Et ce ne sont pas les nouvelles émissions «plus jazées» comme *La Facture* ou *L'Épicerie*, toutes d'un certain intérêt, certes, qui ont suffi à combler le vide.

Tout n'est pas mauvais, loin s'en faut. La salle de nouvelles de Radio-Canada est encore l'atelier de professionnels le plus important de la télévision. Le travail qui s'y fait est sérieux, il mérite l'attention. Mais les reportages fouillés s'y font de plus en plus rares et de plus en plus brefs.

Depuis le début de l'automne, le phénomène s'est amplifié: inexpérience et maladresse du lecteur de nouvelles, changements fréquents d'intervieweurs, amorce du bulletin par un «topo» d'atmosphère sans lien avec l'actualité du jour, reprises injustifiées de reportages déjà diffusés (imagine-t-on les journaux reproduire des reportages déjà publiés dans leurs pages la semaine précédente?).

Alors qu'un bulletin de nouvelles est affaire de confiance et d'habitudes d'écoute acquises au fil des ans, tant de changements de forme ont été apportés ces dernières années qu'on a atteint au contenu même de l'information. Au point de faire fuir même les habitués les plus inconditionnels. Un téléjournal, comme un journal, doit s'inscrire dans la durée. Il y a longtemps qu'on a compris cela dans toutes les chaînes de télévision du monde, y compris chez nous, à TVA. Comment se fait-il qu'à Radio-Canada on tente encore, chaque automne, de faire «nouveau et différent», quitte à diluer le produit?

Pour le moment, l'information et les affaires publiques à la télévision de Radio-Canada sont comme une poule sans tête. Et malheureusement, étant donné les ressources et le temps nécessaires pour faire d'une émission d'information quotidienne un rendez-vous incontournable, ce n'est pas demain la veille que Radio-Canada reprendra sa place à l'horaire de ceux qui l'ont abandonnée.

jrnsanfacon@ledevoir.ca

Danse blessée

Blessures, souffrances, entraînement inadéquat, critiques: voilà, en quelques mots, la teneur d'un reportage consacré à l'École supérieure de danse du Québec. Mais sa diffusion ne date pas d'hier: elle remonte à août 1991, dans un quotidien montréalais.

Douze ans plus tard, ce sont de nouveau ces mots qui résument la situation qui régnerait à la même école (devenue depuis peu l'École nationale de ballet contemporain), selon des reportages de Radio-Canada. Des plaintes auraient même été déposées au bureau de la ministre de la Culture.

Le mis en cause, le directeur Didier Chirpaz, a choisi le silence, mais des parents le défendent et le conseil d'administration aussi. Et l'école, depuis dix ans, a été le théâtre de tant de discorde qu'il n'est que juste de se méfier de ces nouvelles dénonciations. M. Chirpaz, engagé en 1997 et venu directement de France, est un personnage qui ne fait pas l'unanimité. De là à déduire qu'il maltraite les élèves, c'est un bien grand pas — un grand jeté! — à franchir.

Car l'univers de la danse a ceci de particulier qu'il repose sur la torture du corps: les récits de danseurs en sont pleins, le tout récent roman *Danseur*, sur Rudolf Nouriev, en donnant encore un exemple. La danse classique est tout entière construite sur des chaussons ensanglantés, prix du rêve des petites filles et de la légèreté.

Mais c'est là aussi l'excuse facile pour fermer les yeux: la danse implique la souffrance, et on croit avoir tout dit. Sauf qu'il y a des nuances dans la douleur, des seuils à ne pas dépasser, et c'est ce qui est de plus en plus discuté. Ainsi, en décembre dernier, un rapport dénonçait le traitement réservé aux célèbres petits rats de l'Opéra de Paris: obligation de danser avec un corps blessé, humiliations constantes, obsession malade du poids, rudesse des adultes... «Un peu de douceur, de gentillesse, ne nous aurait pas fait moins bien danser», avait lancé, deux ans plus tôt, la danseuse étoile Aurélie Dupont à propos de son passé de petit rat, brisant ainsi un terrible mur du silence.

En Europe, d'autres corps de ballet ont dénoncé le traitement tyrannique auquel on les soumettait. Et la semaine dernière, on apprenait que le Bolchoï avait limogé la danseuse étoile Anastasia Volotchikova parce qu'elle était trop grosse, avec son 1,67 mètre (cinq pieds six pouces) pour 49,5 kilos (109 livres)! Chaque fois, les directions se sont défendues en invoquant les règles strictes du ballet. C'est la baguette qui marche, rien de moins.

Y a-t-il abus de baguette à l'École nationale de ballet contemporain? Ou choc des cultures entre un directeur formé à l'euro-péenne et de jeunes Nord-Américaines? Ou simple problème d'élèves incapables de s'adapter aux exigences d'une école qui forme des professionnels de niveau international? On ne le saura que si les gens s'expliquent et qu'un débat s'engage, comme on le voit ailleurs.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PROSTITUTION JUVÉNILE À QUÉBEC

D'EX-MINISTRES PÉQUISTES AURAIENT ÉTÉ CLIENTS???



L E T T R E S

Jean-Pierre Ronfard, créateur de théâtre

Jean-Pierre Ronfard n'est plus, lui qui a vécu dans l'intensité de l'éphémère et qui nourrissait le théâtre de nos vies. Jean-Pierre Ronfard était pour moi un modèle de l'artisanat culturel. Passionné de théâtre, il cherchait constamment à en renouveler la forme et la matière. Créateur et metteur en scène, Ronfard était le contraire du chevalier d'industrie. Avant d'être un produit de consommation, le théâtre était pour lui un acte de création. J'ai rarement vu un homme de théâtre aussi intimement lié à la matière de sa création, capable d'un cheminement critique aussi brillant et rigoureux que sa démarche de création se voulait sans limites.

Peu de gens se souviendront peut-être des pièces expérimentales de France Vézina et d'autres dramaturges qu'il savait imposer, un temps, au public bourgeois du théâtre du Nouveau Monde, dans les années 80. Mais la majorité du public aficionado, surtout, n'oubliera pas les créations qu'il a présentées au Nouveau Théâtre expérimental (NTE), où il a su démonter, analyser et mettre en scène les éléments de l'écriture théâtrale.

Jean-Pierre Ronfard aura donné à notre théâtre et à ses créateurs un élan irrésistible. Et sans doute pour longtemps.

Merci, Jean-Pierre.

Jean Royer

Écrivain et ancien directeur des pages culturelles du Devoir
26 septembre 2003

À hauteur d'homme, qui parle?

Après avoir eu la chance de visionner le documentaire de Jean-Claude Labrecque, je crois comprendre une des principales raisons pour lesquelles, à mon avis, Bernard Landry n'a pas remporté ces élections. Et, non, ce n'est pas la faute des médias.

Je trouve que ce documentaire démontre que pendant la dernière campagne électorale, nous n'avons pas eu droit aux vraies répliques cinglantes et réfléchies de ce grand chef mais à du prémâché que ses conseillers lui ont gentiment préparé. Il croyait peut-être, comme il le mentionne dans le documentaire, arborer les couleurs d'une ancienne mentalité, et ce serait pourquoi il se serait autant laissé prendre au jeu de

ses conseillers, mais je crois que c'est précisément cet aspect qui lui a fait perdre ces élections. Après avoir connu, à la Chambre des communes, un chef à la hauteur de toutes les situations, qui défendait les intérêts du Québec à sa façon, selon ses convictions et, surtout, sans avoir besoin qu'on lui souffle quoi répondre à l'oreille et qu'on lui dise que sa réponse devrait plutôt s'orienter de cette façon, franchement, ses conseillers ne lui arrivaient pas à la cheville! Il ne faut pas oublier que M. Landry est un des plus grands intellectuels du Québec! Laissez-le donc parler et nous exposer ses vraies pensées! Comment pourrait-il dire avec autant d'ardeur et de conviction des paroles qui ne sont pas les siennes? Et après, pendant le débat des chefs, nous voyons une de ses conseillères dire souhaiter qu'il se fâche et qu'il redevienne lui-même.

Je crois simplement que M. Landry s'est coupé l'herbe sous le pied en ne restant pas authentique pendant cette campagne et qu'il ne s'est pas montré sous son vrai jour. C'est donc pour cela qu'il n'a pas pu remporter ces élections car, malheureusement, trop se fient encore uniquement à cette courte période pour orienter leur vote.

Élise Boutin Michaud

L'Assomption, le 16 septembre 2003

REVUE DE PRESSE

Montée des grandes villes, fin des provinces?

Antoine Robitaille

« Une grosse municipalité, c'est ainsi qu'il voit le Québec! » Par cette formule, combien de politiciens ont été accusés de manquer de vision et d'ambition pour le seul-État-en-Amérique-du-Nord-gouverné-par-une-majorité-de-francophones?

Et si, par une de ces ruses dont le dominion a le secret, un nouveau Canada se profilait à l'horizon, où les «grosses municipalités» finiraient par éclipser les provinces? «Oubliez le Québec, ce sont les grandes villes qui feront la confédération», écrivait Roy MacGregor dans le *Globe and Mail* d'hier. MacGregor s'attardait d'abord au cas du maire de Winnipeg, Glen Murray, qui réclame un «New Deal» par lequel le fédéral octroierait aux grandes villes un pouvoir de taxation pouvant s'exercer sur tout, «de la pompe à essence au magasin d'alcool». Murray veut «réduire considérablement les taxes foncières et les tarifs des transports en commun et, en lieu et place, imposer partout des frais, de la location d'une chambre d'hôtel à l'utilisation du 911». Il n'est pas le seul à voir l'avenir ainsi: Paul Lewin, candidat aux élections municipales de Toronto, prévues pour le 10 novembre prochain, va encore plus loin. Selon lui, «le palier provincial n'a pas vraiment d'importance lorsqu'il est question des grandes villes». Il n'est pertinent que lorsqu'il est question des régions rurales. Lewin, dont le slogan est «Libérez le 416!» (le code régional de la ville de Toronto), considère donc la province comme une structure obsolète, un «fardeau» pour les «grandes villes ambitieuses et modernes». Il a même promis, rapporte MacGregor, qu'il «couperait complètement les liens avec Queen's Park, siège du gouvernement provincial, qui s'adonne à être au cœur du centre-ville de Toronto». Paul Lewin, sorte de séparatiste torontois, n'a aucune chance d'être élu. Mais «il a assurément une vision pour sa ville», dit le journaliste. Et le maire Murray de Winnipeg est enchanté par son combat, qui va dans le même sens que le sien. Il estime que «le système actuel est anachronique» car il a été conçu «en fonction d'une situation d'il y a 136 ans». Selon lui, le système fiscal ne permettrait pas de faire face à «la crise des infrastructures» qui se prépare. Ainsi, Lewin et d'autres promettent

de se servir d'ici trois ans du jugement de la Cour suprême de 1998 sur la séparation du Québec pour provoquer les choses: «une question claire, un référendum en bonne et due forme» et le tour serait joué! Ce que la cour a dit pour les provinces vaudrait selon lui pour les grandes villes. Après tout, avance-t-il, «certains démographes ont fait valoir que si le Toronto métropolitain était une province, ce serait la quatrième au Canada d'un point de vue démographique et sans doute la plus puissante en matière économique». Et dire qu'on se trouvait déjà très occupés avec nos fusions-défusions!

C'est peut-être un «effet Toronto» dans les médias ontariens, mais il semble bien qu'au pays de Mike Harris (ou d'Ernie Eves, ou de Dalton McGuinty), les élections municipales passionnent plus que les provinciales. Même que les «universitaires, les organisateurs politiques et les experts en marketing se creusent les méninges pour trouver des façons de rendre «cool» le fait de voter», rapportait Carol Goar dans le *Toronto Star* d'hier. Évidemment, les jeunes sont ici visés. Certes, il n'y a pas qu'en Ontario que l'apathie des générations montantes pose problème. Mais si «la tendance se maintient, le taux de participation aux prochaines élections provinciales sera un plancher historique».

Pour préparer un avenir plus politique, un organisme sans but lucratif a été fondé: Kids Voting Canada (KVC). Jeudi, grâce à KVC, environ 750 000 élèves déposeront un bulletin de vote factice dans une urne. Deux objectifs ont été définis: d'abord, que les jeunes prennent conscience que leur voix compte. Avec des bulletins factices, ça sera tout un défi, pourrions-nous le dire! Et justement, pour donner des airs de réalité à toute cette affaire, les journaux, y compris le *Star*, publieront des résultats classés par école. Deuxième objectif: «Cela donnera aux jeunes une raison de s'intéresser à l'issue des élections et les incitera à voter pour vrai lorsqu'ils auront 18 ans.»

Goar soulève que le programme forgé par KVC ne tombe pas dans le «jeunisme» si courant et si détestable dès qu'il est question des clientèles juvéniles: «Pas de slogans faussement entraînants, pas de pub coûteuse ni d'analogie avec [les émissions de télé] *Survivor* ou *Can-*

dian Idol.» Non. La journaliste rapporte que Taylor Gunn, directeur général de KVC, refuse les naïvetés infantilisantes de ce type. Il croit que la politique ne doit pas être rendue plus accessible grâce à des subterfuges: «Nous devons faire en sorte que le vote devienne pour les jeunes une affaire normale de la vie et non pas une pratique «cool»».

La dernière affaire portant sur un foulard islamique dans une école québécoise, le collège Charlemagne, a été relevée dans le ROC. Rappelons qu'une jeune fille de 16 ans, Irène Wassem, a récemment été sanctionnée par cette école catholique pour jeunes filles parce qu'elle porta le hijab en classe. Sheema Khan, dans le *Globe and Mail* d'hier, s'interrogeait discrètement: «Ce type d'incident est rare dans le reste du Canada mais survient occasionnellement au Québec à cause du mouvement laïque, de ses liens avec la France et de son nationalisme. Jusqu'à quel point l'identité québécoise est-elle inclusive? Peut-elle accueillir des pratiques qui ne sont pas «pure laine»? L'an dernier, la correspondante Céline Galipeau avait déclenché une polémique terrible dans la province après avoir porté un foulard lors d'un reportage en Afghanistan.» Polémique terrible?

Konrad Yakabuski, du *Globe and Mail*, celui-là même qui chantait récemment les louanges du couple Snyder-Péladeau dans le magazine *Report On Business*, s'attaquait hier à l'éventuelle disparition tranquille de Québec inc., dont les bijoux sont les uns après les autres rachetés ou menacés d'être vendus à des Américains: Vachon, BioChem Pharma, Bombardier, Provigo. De plus, quatre des entreprises les plus importantes basées au Québec, Abitibi-Consol, Alcan, Air Canada et le CN, sont actuellement dirigées par des Américains anglophones. Et le Canadien qui appartient à un Américain... Cela prouve, soutient Yakabuski, une criante «absence de la relève» au Québec. «Mais où sont les propriétaires et les p.-d.g. francophones que 40 ans d'efforts étatiques étaient censés produire?» Le journaliste y va ensuite d'une interrogation provocante: «Donald Gordon — ce président du CN qui avait été brûlé en effigie pour avoir dit qu'aucun Québécois francophone n'était assez qualifié pour devenir vice-président — avait-il finalement raison?»

IDÉES

Les Hells: le deal

JEAN-PAUL BRODEUR

Professeur et chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal

Rien n'est plus ironique qu'un ministre québécois déclarant qu'on assiste à «un grand jour pour la justice» au terme de l'un des deux procès contre les Hells Angels, si ce n'est un président américain affirmant que la guerre en Irak est un succès pour la démocratie.

On pavoise en ayant conclu un «mégaprocès» contre 12 mords dans un Québec abruti par son folklore. Des accusations de meurtre au premier degré contre les 12 prévenus ont été troquées contre des accusations de complot de meurtre, de trafic de drogue et de gangstérisme contre neuf d'entre eux, les trois autres devant subir un nouveau procès pour meurtre au premier degré. Les coupables passeront de sept ans et demi à cinq ans en prison au lieu d'être incarcérés pour 25 ans, sinon à vie, selon les accusations initialement portées.

Le terme boursoufflé de «mégaprocès» provient de celui de «maxiprocès» qui fut utilisé en Italie pour désigner un procès instruit en 1986-87 contre 475 membres de la Mafia, empiés dans des cages de verre pare-balles au sein d'un bunker construit près de la prison de Palerme. Plus de 350 des accusés y furent condamnés. Du maxi au méga, la chute est sensible.

La vraie question

Il est trop tôt pour évaluer les résultats de l'opération Printemps 2001, qui doit être considérée dans son ensemble, indépendamment du fractionnement du procès initialement envisagé en deux mégaprocès, dont l'un se poursuit encore devant le juge Béliveau, qui a pris le relais du juge démissionnaire Boilard. En évaluant les résultats de toute l'opération, on aura soin de poser la vraie question, non pas de savoir si un groupe particulier de criminels est neutralisé, aussi détestable soit-il, mais si le trafic de stupéfiants a lui-même diminué. Si le seul résultat de la lutte contre les Hells est d'avoir transféré à leurs concurrents le monopole du trafic, celle-ci est un échec. Les reportages sur la culture de la marijuana dans les champs de maïs n'indiquent d'aucune façon que le trafic de drogue est en déperdition.

L'opération policière est une chose et la procédure judiciaire en est une autre, qui doit manifester que justice a été faite. Cette manifestation est pour le moins douteuse.

On a beaucoup critiqué le juge Boilard d'avoir démissionné dans l'autre volet de cette tourmente. Or, comme devaient par la suite le démontrer les déportements des avocats de la défense, le juge Boilard n'a fait qu'anticiper la bave de cette meute et aura préféré n'être pas l'héroïque chèvre de M. Bégin en osant en vain affronter la bête enragée. Qui l'en blâmera? Le nécessaire décorum de la justice est le fruit d'une entente fragile entre ses acteurs. Si, par exemple, les avocats britanniques s'entendaient pour rire de la perruque dont les juges sont affublés en Angleterre, tout cet édifice qui chancelle perpétuellement au bord du ridicule s'effondrerait. En quoi le bien public en profiterait-il?

Les avocats des Hells ont en effet gravement perturbé le cérémonial judiciaire. A tort ou à raison? La thèse du ministère public devant le juge Paul était celle du «bateau pirate»: tous les pirates qui se livrent



Les avocats des Hells ont difficilement composé avec une preuve aussi diffuse que cancéreuse. Sur la photo, M^e Léo-René Maranda en compagnie de M^e Claude Olivier.

à la fibreuse, du cuisinier au capitaine, sont également susceptibles d'être pendus aux vergues du navire.

Innovation exécutable

Cette thèse contrevient fondamentalement à toute tradition juridique, qui décreta qu'on n'accuse pas un équipage mais des marins individuels (avec, le cas échéant, leurs officiers et le capitaine). En clair, l'accusation collective est une innovation exécutable, inconnue de la jurisprudence et honnie par la Charte. L'erreur considérable par rapport à une législation sur l'association criminelle est de méconnaître la différence entre la culpabilité par association, qui se passe de preuve et donne lieu à tous les abus, et l'obligation de prouver en droit l'appartenance à une association criminelle et l'action coupable en son sein. Que les avocats des Hells, ulcérés par une preuve aussi diffuse que cancéreuse (des «millions de pages»), se soient insurgés n'a rien d'étonnant. Leur véhémence de taverne a toutefois discrédité la justice.

La plupart des accusés ont, sans examen sérieux, eu droit à un avocat payé à grands frais par l'Etat. Or, toute la preuve, brocardée à grand renfort d'effets médiatiques, était que le trafic de la drogue leur rapportait des millions. Ou bien le ministère public avait raison dans ses accusations, auquel cas on ne voit pas pourquoi l'Etat procurerait à ses frais des défenseurs à des accusés bien nantis, ou bien le ministère avait tort, auquel cas la construction d'un palais de justice pour petits dealers à papa bénéficiait de l'Aide juridique était pour le moins irréfutable.

Les autorités de la justice se livrent maintenant à un examen paradoxal de leur triomphe annoncé. On pro-

pose de réduire le nombre des membres du jury dans de tels procès. Cette mesure est doublement inadéquate. La présence d'un jury, aussi réduit soit-il, transforme les audiences en un mélodrame où le gagnant n'est pas celui qui défend mieux le droit mais celui qui ébranle le plus les jurés. Réduire le nombre de jurés ne nous fait pas progresser d'un iota dans la bonne direction: ne resterait-il qu'un seul juré que les avocats se livreraient à toutes leurs simagrées pour le séduire.

Jury en question

Le seul avantage d'un jury est la garantie d'impartialité apportée par la somme des citoyens sans prévention ni expertise qui y siègent: si l'issue d'un procès était laissée à un nombre décroissant de jurés sans expérience, la justice n'y trouverait plus son compte. La logique de la réduction du nombre de jurés contrevient à la logique de leur nomination: à quoi bon, alors, chipoter sur huit ou douze jurés, comme le propose le ministre Cauchon? Il faudra donc, dans la mesure où l'on tient aux mégaprocès, se résoudre à remettre en question dans son fondement même l'institution du jury, comme on l'a fait en Italie, lors du maxi procès, et aux Pays-Bas, où le jury a été aboli.

Il faudra toutefois faire beaucoup plus que cela. La difficulté de la situation actuelle tient dans le double discours des autorités: elles pouvaient en public et se triturer en privé. Sans aller jusqu'à réclamer une enquête publique sur cette dérive qui autorise les plus folles des rumeurs, il faut exiger avec insistance que soient publiés les comptes publics de ce mécompte judiciaire qui, s'il n'a pas fait patate, s'est englué dans la plus graisseuse des poutines.

Rien n'est plus ironique qu'un ministre déclarant qu'on assiste à «un grand jour pour la justice»



Gil Courtemanche

Les boucs émissaires de Radio-Canada

J'arrive à Paris et téléphone à une amie qui travaille à Radio-Canada. «As-tu vu le Téléjournal», me lance-t-elle avant même de répondre à mes salutations. Non, je ne l'avais pas vu. J'arrivais d'Helsinki. Puis, elle me décrit la catastrophe supposée. Même chose lors de mon arrivée à Montréal il y a quelques jours. On ne parle que de Gougeon et de Durivage, comme s'ils faisaient partie des Hells ou du cabinet Charest. Je suis jaloux, même ma famille ne s'intéresse pas à mes pégrinations.

Lundi, chronique assassine dans *La Presse*. Débit de la parole, sourire ou absence de sourire, vêtements, intonations, vocabulaire, décor, tout y est décortiqué par le menu comme si la dame faisait partie du jury de *Star Académie*. Le lendemain, on s'installe devant la télé pour constater les changements comme si on regardait un show de télé-réalité. Ce n'est pas l'information qu'on décortique, c'est la performance, la disparition d'un élément de décor, le changement de cravate, le sourire du début, ce foutu sourire obligé qui n'était pas là la veille. On parle de Bernard Derome en oubliant que Bernard souriait peu.

Que Gilles Gougeon ne soit pas un grand présentateur, il est le premier à le savoir. Que Durivage serait plus à sa place dans un talk-show, nous le savons tous. Mais nous en parlons, nous les évaluons comme s'ils étaient la seule cause de la chute dramatique des cotes d'écoute de l'information à Radio-Canada. Comme s'ils faisaient les reportages eux-mêmes, comme s'ils déterminaient seuls les priorités et les politiques, comme s'ils planifiaient les balbutiements de tous ces journalistes incapables d'improviser correctement et en français lorsqu'ils sont en direct.

Ces deux journalistes ne se sont quand même pas nommés eux-mêmes. Ce ne sont pas des présentateurs autoproclamés. Ils n'ont pas construit les décors dans leur temps libre pour satisfaire leur passion pour le bricolage. Ils ont été choisis par quelqu'un. Durivage n'a pas choisi d'aller se planter à 5h de l'après-midi contre Jean-Luc Mongrain alors que l'auditoire traditionnel de Radio-Canada n'est pas encore rentré à la maison.

Et puis surtout, la lente descente aux enfers de l'information n'a pas commencé il y a deux semaines. Cela fait dix ans que Radio-Canada surf sur la pente douce des cotes d'écoute. S'il en est ainsi, c'est qu'il n'existe pas de politique, de philosophie de l'information à Radio-Canada, sinon celle de répondre dans le désordre le plus absolu à toutes les formes de concurrence dans le paysage audiovisuel. La direction de l'information fonctionne comme une boîte de spectacle qui tente de sentir le vent, qui corrige le tir en fonction des modes réelles ou inventées et qui croit qu'il suffit de créer une nouvelle vedette dans un nouveau costume pour rapatrier des fans égarés.

Cette manie du changement superficiel pour le seul plaisir de changer est contraire à tout ce qui se fait dans le monde de l'information télévisée. Partout dans le monde, les directions de l'information construisent leur audience en tablant sur la crédibilité, la continuité et la qualité de l'information. Si la mode évolue, ce n'est pas le présentateur qu'on vire, c'est le produit, l'information, qu'on modifie, qu'on ajuste.

Peter Jennings, Tom Brokaw et Dan Rather sont à la barre des journaux télévisés de ABC, NBC et CBS depuis des décennies. Les présentateurs qui les remplaceront sont déjà identifiés et ils se glisseront tout naturellement et sans heurts dans une formule qui ne sera pas modifiée pour se conformer à leur débit ou à leur sourire différents. A CBC, il en est de même avec l'excellent Peter Mansbridge, qui anime *The Journal* depuis des années.

En France, il y a quelques années, le journal de France 2, la principale chaîne publique, battait de l'aile et recueillait un auditoire plus mince que celui de France 3, la chaîne régionale. Pour remonter la pente, on s'est attaqué à la qualité de l'information avant de trouver un présentateur miracle dont la seule personnalité suffirait à renverser la tendance. On abandonna presque complètement l'information fondée sur les institutions politiques, comme le fait encore Radio-Canada, pour produire des reportages plus vivants, inscrits dans la réalité de la politique plutôt que dans le discours institutionnel.

C'est aussi le choix que *The Journal* a fait au Canada anglais. Ainsi, cette semaine, Statistique Canada publiait un rapport sur la qualité de vie des Américains. Au *Journal* de Toronto, on a construit un passionnant reportage d'une quinzaine de minutes sur le sujet. A Radio-Canada, on a eu droit à une entrevue avec une représentante des Premières Nations québécoises qui passa plus de temps à expliquer pourquoi les instances québécoises n'avaient pas participé à l'enquête qu'à discuter des informations contenues dans l'enquête.

Voilà pourquoi je ne regarde plus depuis des années le *Téléjournal* et que je regarde *The Journal*. Voilà pourquoi des milliers de personnes écoutent l'excellent radio de Radio-Canada et ferment tout simplement leur télé à 22h. Gougeon et Durivage ne sont pour rien dans cette faille. Laissez-les tranquilles. Ce sont des honnêtes travailleurs. Les responsables s'appellent Jean Pelletier, Renaud Gilbert et surtout Claude Saint-Laurent, tsar inamovible de l'information que nulle faille, même la pire, ne semble menacer. C'est en haut que le changement doit commencer, pas dans la salle de maquillage.

Conférence de Cancún

Un tournant pour l'OMC

Le temps où les pays en développement agissaient comme figurants est révolu

BERNARD COLAS

Avocat en commerce international, Gottlieb & Pearson, Montréal

Le résultat des négociations des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réunis à Cancún du 10 au 14 septembre 2003 marque un tournant pour cette organisation: il souligne une redéfinition des pouvoirs au sein de l'OMC.

En effet, les pays industrialisés ne sont désormais plus les seuls à diriger l'OMC. Le temps où les pays en développement agissaient comme figurants et acceptaient ce que les Etats-Unis et l'Union européenne avaient convenu est révolu. Les pays en développement, regroupés au sein du G22 dirigé par le Brésil, la Chine et l'Inde, ont désormais le pouvoir d'influencer l'ordre du jour et les discussions, particulièrement dans le domaine agricole.

A Cancún, les pays en développement ont également réussi à sensibiliser les négociateurs et l'opinion publique à certaines injustices flagrantes dont ils sont victimes. L'exemple du coton est particulièrement éloquent. En effet, les subventions de quatre milliards de dollars que les Etats-Unis versent à 25 000 producteurs de coton américains permettent à ces producteurs de vendre leur coton sous son coût de production. Ces subventions représentent trois fois le montant de l'aide au développement accordée aux principaux producteurs africains de coton: Burkina Faso, Tchad, Bénin et Mali.

Propriété intellectuelle

Sur le plan de la propriété intellectuelle, les pays en développement sont en train d'avoir gain de cause. En effet, avant la Conférence de Cancún, les pays en développement ont obtenu un accord sur les brevets pharmaceutiques. Cet accord, qui sera mis en œuvre d'ici six mois, élargit les dispositions applicables aux licences obligatoires pour permettre à des pays qui ne disposent pas de la capacité de production de médicaments génériques pour lutter contre les épidémies d'importer ces produits. Avant cet accord, les pays en développement ne pouvaient utiliser les licences obligatoires que pour fabriquer et utiliser sur leur territoire des médicaments sans l'autorisation du détenteur du brevet.

La réunion de Cancún souligne également l'influence accrue dont jouissent les organisations non gouvernementales (ONG). En effet, elles disposent d'une capacité d'analyse et de communication pour influencer les négociations. A titre d'exemple, Oxfam a publié une étude démontrant qu'un vêtement fabriqué en France et importé aux Etats-Unis est soumis à un droit de douane bien moins élevé que celui imposé au même vêtement fabriqué dans un pays en développement. Ces injustices sont dénoncées et portées à l'attention de l'opinion publique.

De plus, certaines ONG ont aidé les délégations de pays en développement à analyser les projets d'accord et à formuler des contre-propositions. D'ailleurs, à l'occasion de la Conférence de Cancún, les ONG avaient accès aux textes des négociations et pouvaient circuler avec une plus grande facilité qu'à l'occasion des rencontres antérieures.

La volonté de poursuivre

En dépit de l'absence d'un consensus à Cancún, aucun membre n'a claqué la porte. La déclaration finale de Cancún renvoie aux ambassadeurs des pays membres le soin de continuer à travailler et à se réunir au sein du conseil général de l'OMC avant le 15 décembre 2003. On peut donc penser que les négociations se poursuivront. D'ailleurs, plusieurs membres ont affirmé qu'ils entendaient poursuivre les négociations à partir des progrès obtenus à Cancún.

Toutefois, la question est de savoir s'ils en auront la volonté. A l'heure actuelle, des pays membres s'accusent les uns les autres d'être responsables de l'échec de la Conférence de Cancún. Ainsi, certains disent que l'Union européenne aurait surchargé l'ordre du jour avec les questions intéressantes surtout les pays industrialisés, comme la concurrence et l'investissement. D'autres attribuent à l'intransigeance des pays en développement, encouragés par des ONG, d'exiger des pays industrialisés qu'ils éliminent leurs subventions agricoles et ouvrent leurs marchés sans offrir de concessions en échange. Que penser de la tenue de l'élection présidentielle américaine en 2004, qui rendait difficile toute offre de concessions, particulièrement dans le domaine agricole?

Convergence difficile

Au nombre grandissant de pays membres (148 à ce jour), il semble de plus en plus difficile de trouver des points de convergence en raison de la portée croissante des obligations négociées dans le cadre de l'OMC sur le quotidien des populations des différents pays membres et de la diversité des réalités auxquelles elles sont confrontées. L'Union européenne appelle à des changements dans le processus de décision sans en préciser le détail.

Cependant, il faudra trouver une façon de relancer rapidement les négociations car les conséquences de l'échec sont susceptibles d'entraîner des conséquences préoccupantes pour un pays comme le Canada, dont la stratégie commerciale repose en grande partie sur le multilatéralisme. Plusieurs pays ont affirmé qu'ils allaient multiplier la négociation d'accords bilatéraux à l'image des accords conclus par les Etats-Unis avec le Chili et avec Singapour: moins visible médiatiquement.

Or il faut noter que ces accords reposent essentiellement sur une logique de favoritisme et s'écartent du principe de non-discrimination sur lequel repose le système commercial multilatéral. Les Etats-Unis négocient actuellement la conclusion de tels accords avec l'Australie et des pays du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique centrale. Le Brésil a également exprimé l'ambition de conclure des accords bilatéraux, directement ou par l'entremise du Mercosur. Les pays de l'ASEAN envisagent d'accélérer la création d'un marché unique. Pendant ce temps, l'Union européenne prévoit d'intégrer dix nouveaux membres en mai 2004 et envisage de reprendre la négociation d'accords bilatéraux d'ici 2005.

Ce mouvement vers le bilatéralisme peut avoir pour effet de marginaliser l'OMC et de rendre beaucoup plus complexe le système commercial international en un enchevêtrement de règles différentes. En outre, ce n'est pas le bilatéralisme qui permettra de lutter contre les maux qui affligent le monde, comme la pauvreté, la protection de l'environnement et la santé publique.

La prochaine étape semble être décembre 2003, pour laquelle il est à espérer que les principaux acteurs de la négociation reprendront rapidement conscience de leur intérêt mutuel à trouver un terrain d'entente.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jovite Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement); Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclou et Christine Dumas (orientations); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Triffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ois-Dionne (communiqué); La documentation : Gilles Paré, Land, publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIONNELLE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

SANTÉ

BRÈVES

Menteur, menteur...

(ASP) — La plupart des étudiants américains qui font le vœu de ne pas avoir de relations sexuelles avant le mariage sont ceux qui sont le plus à risque... d'avoir des relations sexuelles non protégées. Selon un sondage mené à l'Université Northern Kentucky, la majorité de ces étudiants auront rompu leur promesse bien avant le mariage, avec ou sans condom.

Parler pour éviter le syndrome du stress post-traumatique ?

(ASP) — Les psychologues s'emploient traditionnellement à aider les victimes à parler à la suite d'un accident grave. Or ce n'est peut-être pas toujours la meilleure solution pour éviter le syndrome du stress post-traumatique, affirment deux autres psychologues, Simon Wessely, du King's College de Londres, et Jon Bisson de l'Hôpital universitaire de Galles. Parfois, ajoutent-ils, il arrive même que la parole nuise à la guérison du traumatisme. Tous deux arrivent à cette conclusion inattendue après avoir étudié 11 cas de témoignages de victimes d'un accident, avec ou sans assistance psychologique. Six n'ont vu aucune différence, et deux ont senti leur état s'aggraver avec la thérapie. L'échantillon est très petit, mais l'équipe de Wessely n'en conclut pas moins que le compte rendu en tête-à-tête n'est peut-être efficace que dans 20% des cas, et qu'il peut même aggraver l'état de certaines victimes en les préparant à devenir malades. Une collègue de Wessely, Suzanna Rose, suggère d'attendre un bon mois avant d'interroger des victimes pour mieux distinguer celles qui s'en sortent naturellement de celles qui ont réellement besoin d'aide.

L'avion anti-SRAS

(ASP) — Le tourisme chinois a été à ce point ébranlé par le SRAS que la China Southern Airlines offre à tout scientifique qui mettra au point un vaccin le titre de « passager le plus respecté », ce qui lui vaudra des billets gratuits pour toute destination, jusqu'à la fin de ses jours. La contribution de la compagnie aérienne à la lutte contre l'épidémie ne s'arrête pas là: des rabais à tout membre du personnel médical luttant contre le SRAS, une assurance gratuite anti-SRAS au cas où le virus serait attrapé à la suite d'un vol... et du thé glacé gratuit pendant le vol.

Visa le cancer, tua la cicatrice

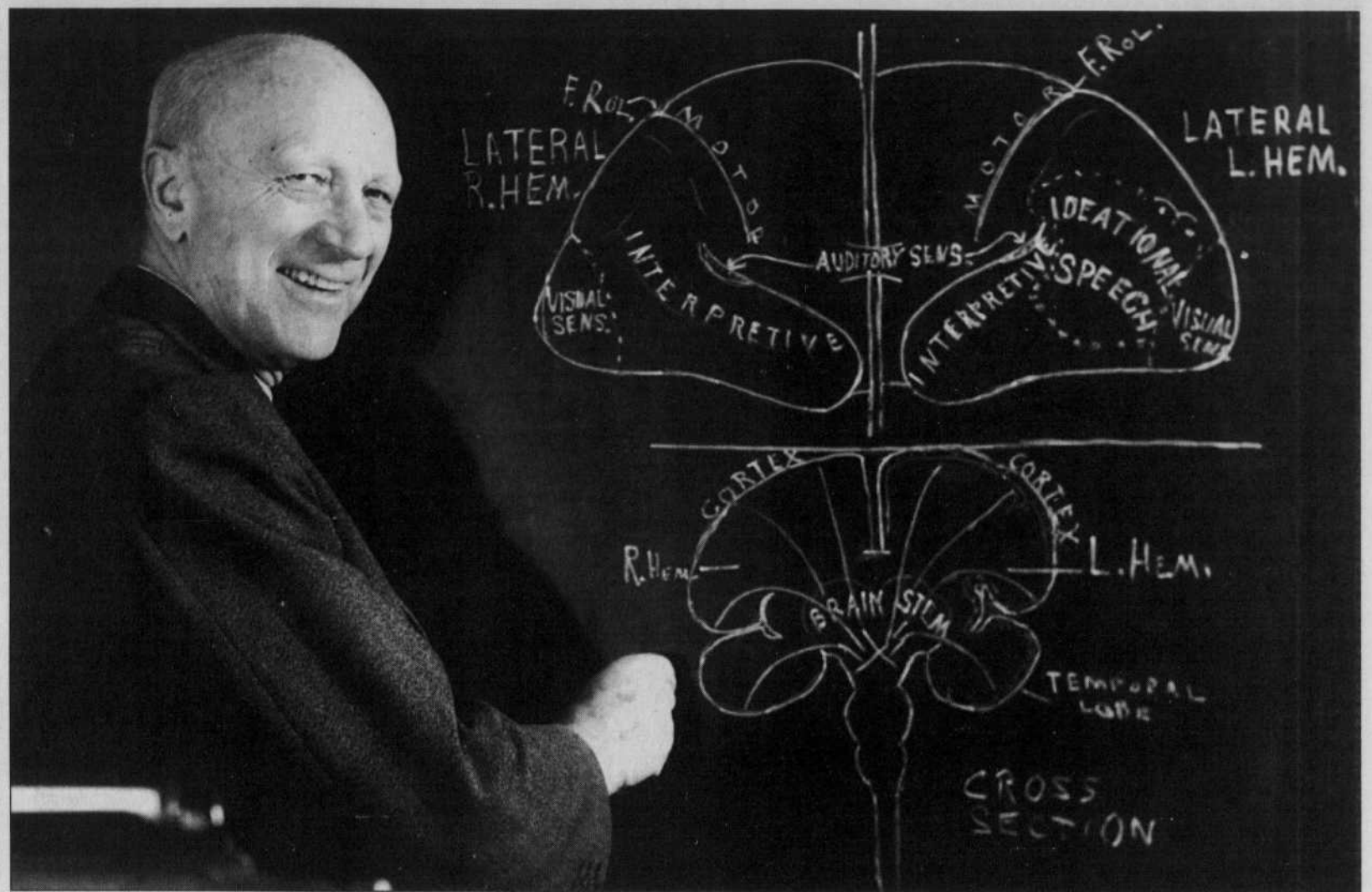
(ASP) — L'histoire de la médecine est remplie de ces petites découvertes survenues alors qu'on cherchait autre chose: comme ce médicament que des chercheurs britanniques testaient contre le cancer et qui s'est révélé, cette année, réduire jusqu'à 80% la formation de cicatrices dans l'œil, après une blessure. Déjà, d'autres chercheurs sont sur la piste, se demandant si ce médicament, l'Ilomastat, ne pourrait pas avoir le même effet sur d'autres types de cicatrices: on pense par exemple à celles qui suivent une chirurgie plastique ou une brûlure. Une cicatrice est le résultat du travail hâtif de notre corps lorsqu'il s'emploie à refermer aussi vite que possible une blessure, afin d'empêcher qu'elle ne s'infecte. Les cellules situées à proximité relâchent alors une enzyme appelée MMP, qui effectue un travail efficace, mais quelque peu bâclé, d'où la cicatrice. Mais une cicatrice sur la peau et une cicatrice sur l'œil sont deux choses très différentes, objecte dans le New Scientist Mark Ferguson, de l'Université de Manchester, qui rappelle que, dans le passé, d'autres groupes ont testé sur la peau des produits qui ralentissaient le travail de l'enzyme MMP... et qu'ils ne sont parvenus qu'à empêcher la guérison.

Dans la tête des criminels psychopathes

(ASP) — Un test utilisé par les psychologues pour distinguer le conscient de l'inconscient vient d'être adapté pour tenter d'en savoir plus sur ce qui se passe dans la tête des criminels psychopathes. Les résultats préliminaires, publiés récemment dans la revue *Nature*, indiquent qu'il y aurait deux types de psychopathes: l'un avec des « croyances sociales déficientes », qui est davantage enclin à des actes d'extrême violence; l'autre dépourvu de ces pensées négatives. Les psychologues de l'Université Cardiff (Angleterre), qui signent l'étude, ajoutent que s'il s'avère exact que de simples « tests implicites d'association » peuvent détecter le risque de comportements violents, on aurait là un nouvel outil pour traiter les psychopathes violents... avant qu'ils ne deviennent violents.

Le sommeil et l'accroissement de l'espérance de vie

(ASP) — Meilleur est votre sommeil et meilleures sont vos chances de vivre vieux. Du moins selon une étude qui s'est étalée sur 19 ans, que des médecins et psychologues ont publiée en janvier dans la revue *Psychosomatic Medicine*. Ils ont suivi à la trace 186 personnes âgées de 60 à 80 ans et se sont intéressés au temps que mettaient à s'endormir ceux qui sont morts en cours de route (le tiers). Il en ressort que 38% d'entre eux mettaient plus de 30 minutes à trouver le sommeil, contre seulement 19% des « survivants »; et 51% des décédés se réveillaient souvent la nuit, contre 31% des autres. Le nombre de personnes étudiées est faible pour sauter aux conclusions, reconnaît Mary A. Dew, de l'Université de Pittsburgh. Mais si d'autres résultats venaient confirmer ceux-ci, il faudrait regarder les traitements contre l'insomnie d'un œil plus intéressé: se pourrait-il qu'en plus d'aider à dormir, ils accroissent l'espérance de vie?



Le Dr Wilder Penfield et la fameuse « carte » du cerveau.

ARCHIVES INSTITUT NEUROLOGIQUE DE MONTRÉAL

Un retour des cerveaux

En 70 ans, l'Institut neurologique de Montréal est devenu la Mecque de la neuroscience

On vient de tous les coins du monde pour y scruter le cerveau dans ses moindres replis. L'institut fondé par le célèbre Dr Wilder Penfield participe aujourd'hui à un retour des cerveaux et attire tout ce qui grouille et bouge dans le domaine de la neuroscience. Gros plan sur un succès hors du commun.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les vieux murs de pierre grise de l'institut de la rue Docteur-Penfield peuvent se targuer d'avoir vu défiler, depuis 1934, tout un pan de l'histoire de la médecine. C'est là que le Dr Penfield dessina la toute première « carte » du cerveau et qu'il réussit à soigner contre le grand mal ses patients épileptiques. On y développa l'encéphalographie et élucida l'énigme complexe du fonctionnement de la mémoire. Aujourd'hui, il n'est pas une circonvolution du cortex humain qui ne soit décryptée dans cette petite Mecque de la neuroscience.

« Nous formons un groupe unique au monde. Pour moi, le "Neuro", c'est la Mecque de la neuroscience parce que la neurochirurgie et toutes les neurosciences y sont parfaitement intégrées comme nulle part ailleurs », affirme le Dr David R. Coleman, le neurochirurgien américain qui est à la barre de l'institut depuis un an.

Exemple parfait de l'engouement qu'exerce le Neuro sur le monde de la neuroscience, le Dr Coleman, comme des dizaines d'autres, a fait ses valises l'an dernier pour installer ses pénates à Montréal, devenue la quatrième ville en Amérique du Nord, après Boston, Baltimore et Washington, comptant le plus grand nombre de neuroscientifiques.

Ironie du sort ou destin, allez savoir: quand il était enfant à New York, le Dr Coleman se souvient d'avoir été fasciné par les bandes-annonces qui exposaient, entre les séances de cinéma, les exploits de ce fameux Dr Penfield installé dans les lointaines contrées canadiennes. « On y voyait ce médecin capable de faire lever l'index droit d'un patient en stimulant un coin de son cerveau avec des électrodes. C'était fascinant », raconte-t-il.

Cinquante ans plus tard, l'émule du Dr Penfield devenu directeur du centre scientifique de la Mount Sinai School of Medicine à New York, recevait en 2001 un appel l'invitant à prendre la barre de l'Institut neurologique de Montréal (INM). Destin, quand tu nous tiens! Aujourd'hui, rue Université, trône dans son bureau la vieille case de métal, gravée du nom du Dr Penfield, où le célèbre chercheur a accroché son sarrau pendant des décennies.

S'il était vivant aujourd'hui, le bon vieux Dr Penfield ne toucherait pas terre. Son idée visionnaire d'intégrer la médecine et la science, qui inspira la fondation de l'institut en 1934, a aujourd'hui atteint des sommets. L'INM a quintuplé sa taille originale et abrite 45 équipes de recherche, plus de 75 spécialistes de diverses disciplines médicales et 120 étudiants. Sur le même

étage, les labos côtoient les patients et les corridors assistent au va-et-vient constant de chercheurs trébuchant des éprouvettes, d'infirmières ou de médecins.

« L'essence même du succès du modèle de Penfield, c'est d'avoir fait travailler ensemble les scientifiques, les neurochirurgiens et les neurologistes. Aujourd'hui, ce concept est poussé encore plus loin avec l'intégration au centre de physiciens, de mathématiciens, de chimistes, de généticiens, etc. », explique un ex-directeur et éminent chercheur de l'institut, le Dr William Feindel, dont Penfield fut le mentor pendant près de 30 ans.

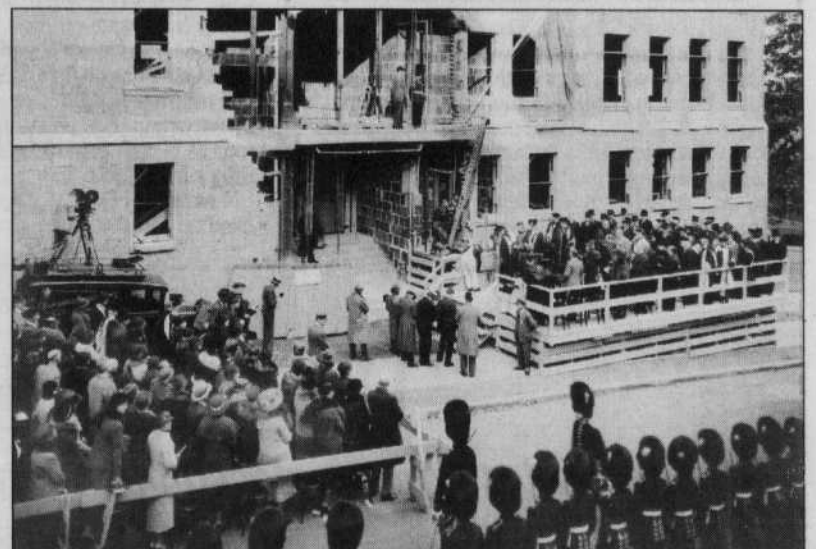
Brillant neurochirurgien américain et scientifique visionnaire formé à Oxford, Dr Wilder Penfield fut le premier à pratiquer la neurochirurgie au Québec. Mais, peu de temps après son arrivée à Montréal, il dut retourner aux États-Unis pour pratiquer une délicate opération auprès de sa sœur Ruth, atteinte d'un cancer au cerveau. Après une brève rémission, celle-ci mourut trois ans plus tard.

Cette épreuve fouetta la détermination du médecin à créer un centre de recherche qui permettrait d'approfondir la connaissance du cerveau humain et d'améliorer les traitements aux malades. Il parvint en 1934, après 10 ans de travail acharné, à amasser des fonds faramineux pour la fondation de l'Institut neurologique de Montréal, au moment où l'Amérique entière était plongée dans la Grande Dépression.

« Il poussait sur tout ce qu'il fallait pour que marche son institution. C'est ainsi qu'il a réussi à obtenir ce don spectaculaire des Rockefeller de 1,23 million, une somme monstrueuse pour l'époque, alors qu'il n'y avait pas un sou pour les hôpitaux », rappelle le Dr Feindel, aujourd'hui âgé de 84 ans, qui en connaît autant que les murs du vieil institut sur l'histoire du Neuro.

Dix ans après la fondation de l'institut, les expériences menées *in vivo* par Penfield sur les cerveaux de patients éveillés lui permirent d'identifier précisément le rôle de plusieurs parties du cortex cérébral et de tracer la première « carte » du cerveau (*brain mapping*). Cela, bien avant l'ère du scan et de l'imagerie par résonance magnétique, précise le Dr David Coleman.

« Il faut se rappeler que, quand Penfield est devenu médecin, les antibiotiques n'avaient pas encore été inventés et qu'il devait ouvrir le crâne de ses patients pour faire ses expériences! Aujourd'hui, la technologie nous permet de faire cela sans chirurgie. Malgré tout, nous utilisons encore aujourd'hui la technique du mapping développée par Pen-



Dignitaires et invités sont réunis devant l'édifice, le 6 octobre 1933.

ARCHIVES MCGILL

field dans les années 40 », soutient-il.

Docteur zélé, Penfield développa aussi les toutes premières techniques de chirurgie pour traiter ses patients gravement atteints d'épilepsie. Inondé de prix et d'honneurs, sacré star de la médecine, il continua à opérer ses patients jusqu'en 1960 et poursuivit ses activités au Neuro jusqu'à l'âge de 85 ans, un an avant sa mort en 1976.

Depuis, l'institut a donné naissance à plusieurs autres légendes de la médecine. Recrutée par le Dr Penfield, le Dr

Brenda Milner, psychologue expérimentale, y découvrit en 1954 le rôle crucial et insoupçonné de l'hippocampe dans le fonctionnement de la mémoire. Ses travaux permirent de guider les neurochirurgiens et de limiter les pertes de la parole et de la mémoire chez les patients soumis à la chirurgie. Encore aujourd'hui, plusieurs considèrent que le Dr Milner fut à la mémoire ce que Pasteur fut à la bactériologie. « C'est une "nobellable" », affirme le Dr Coleman.

Agée de plus de 84 ans, la vieille dame n'a pas ralenti son rythme, donne des conférences partout à travers le monde quand elle ne poursuit pas son travail à l'institut. Dans son sillon, d'autres chercheurs ont aujourd'hui pris la relève, comme les Dr Angel Alonzo et Michael Petrides. Les résultats surprenants du Dr Robert Zatorre sur « l'oreille absolue » et le traitement de la musique par le cerveau ont aussi fait le tour du monde. Sans parler des travaux du Dr Freda Miller, qui a découvert que de simples cellules de la peau avaient la même propriété totipotente que les cellules souches prélevées sur des embryons.

Cancer du cerveau, sclérose en plaques, Parkinson, thérapie génique: seulement au cours de l'été, les chercheurs de l'Institut neurologique de Montréal (INM) ont publié une quarantaine d'articles dans des revues

scientifiques aussi prestigieuses que *Nature*, *Brain* ou *The New England Journal of Medicine*.

Même septuagénaire — la première pierre fut posée le 6 octobre 1933 —, le Neuro est plus que jamais en pleine poussée de croissance. On y a investi 42 millions depuis 1990 et l'on prévoit ouvrir dans deux ans un centre d'imagerie cérébrale, au coût de 35 millions, qui abritera PET scan, IRM, cyclotron et le nec plus ultra de la technologie d'imagerie médicale. C'est que le monde de la neuroscience, lui aussi, vit une explosion sans précédent.

Depuis que le Dr Penfield a fondé l'institut, la connaissance sur le cerveau humain s'est développée à une vitesse folle. Les secrets du siège de l'âme sont levés les uns après les autres. Les disciplines intéressées à la neuroscience se comptent aujourd'hui par dizaines. Selon le Dr Coleman, on a fait plus de découvertes sur le cerveau au cours des 10 dernières années qu'en 150 ans.

« Même quand j'étais étudiant en médecine, on ignorait que les cellules nerveuses produisaient des protéines. On sait aujourd'hui que ce sont de véritables génératrices, et le défi est maintenant de savoir comment ces protéines interagissent dans le cerveau. On sait que le cerveau est extraordinairement plastique et que certaines cellules peuvent se régénérer, même à un âge avancé », affirme-t-il.

Dans ce contexte, c'est dans des laboratoires comme ceux de l'institut que se mène chaque jour la guerre enclenchée pour élucider le mystère des neurones. « Nous prévoyons engager six ou sept scientifiques d'ici l'an prochain, dont trois de mes anciens collaborateurs qui viendront de Pékin, d'Allemagne, d'Argentine, puis d'autres d'Amérique du Sud », affirme Dr Coleman, qui dit avoir reçu les curriculums d'environ 200 chercheurs depuis son arrivée.

« Certains sont même prêts à changer de nationalité pour venir travailler ici, dit-il. Car travailler au Neuro est un privilège. L'institut appartient au Québec, mais c'est un haut lieu international de la recherche qui, en plus, se trouve dans l'une des plus belles villes du monde! »